



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 JUIN 2021**

Président : M. BALLARIN, Proviseur du lycée

Secrétaire de séance : Doha ELBARIKI représentante des élèves

Membres présents en distanciel : 19 dont 18 votants

Mme Nadine Dulucq est invitée.

Ordre du jour

1. Adoption du PV du CA du 28 avril 2021

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Questions matérielles et financières

- Tarifs
- DBM
- Contrats et conventions
- Calendrier des stages

4. Questions pédagogiques et éducatives

- DGH
- Répartition des IMP

5. Questions diverses

Le président

La secrétaire

B. Ballarin
Proviseur

D. Elbariki
Représentante des élèves

Le quorum est atteint, Monsieur le Proviseur ouvre le Conseil d'administration à 18h15.
Vincent Gosse se connecte à 18h21 (17 votants).
Isabelle Gosse se connecte à 18h25 (18 votants).

1. Adoption du PV du CA du 28 avril 2021

Monsieur le Proviseur soumet l'adoption du PV du CA du 28 avril.

Approbation	Contre	Abstention
13		5

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour au vote.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

3. DBM

- **Crédit lof**

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Convention de prêt**

L'établissement a doté l'équipe d'EPS de tablettes Android afin de permettre l'usage du numérique pédagogique en situation de mobilité.

La présente convention régit les modalités de prêt avec, notamment, une mise à disposition durant la durée de l'année scolaire.

Intervention de M Courbes : Remerciements pour cette mise à disposition et continuité de la formation au matériel.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Convention Lycée Foulayronnes**

Demande d'un élève du Lycée Foulayronnes d'être accueilli à l'internat du Lycée Vaclav Havel le temps d'un stage (jusqu'au 02/07/2021) au vu de la position géographique de ce dernier.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Groupement commande Victor Louis**

Commande dans l'alimentaire et produit jetable.

Marché 2022, permettra une remise considérable sur les prix des produits au vu des tarifs groupés.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Convention AGIR**

Plateforme permettant de mettre en œuvre les process agro-alimentaires de la région, travaux pratique avec les élèves en formation agro-alimentaire au sein de stage.

Coût du contrat 8350€ TTC.

Rentable pédagogiquement pour la région.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Convention de partenariat 2020-2022 FCIL-AQUITAPRO**

Possibilité aux élèves post-BTS et postbac pro de faire un semestre ou une année à l'étranger.

Maîtrise de la langue dans un cadre professionnel.

Support par Erasmus et la région Nouvelle-Aquitaine.

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Convention Internat Lycée Emile Combes**

Problème relevé au niveau du nombres de places disponibles au sein de l'internat du Lycée partenaire.

Pour y remédier, mise à disposition de l'internat du Lycée Vaclav Havel aux élèves d'Emile Combes.

Quota d'élèves masculins à respecter (36 maximum).

Approbation	Contre	Abstention
18		0

- **Tarif QR Code**

-

Outil d'accès à la demi-pension, facturation de la mise à disposition du QR code dans la convention des élèves extérieurs au lycée (3€).

Remarque de M Pujol sur le prix coûteux du QR Code.

Question de Mme Castagnos : Passage d'une entreprise pour générer le QR code ?

Réponse de l'Intendant : les anciennes bornes étant incompatibles avec les contraintes sanitaires, changement du matériel et ainsi appel à une entreprise pour rénover l'utilisation.

Approbation	Contre	Abstention
14	2	2

- **Calendrier des stages**

-

Possibilité de changement de date pour les Terminales MMV au vu de la crise sanitaire (stage en Irlande)

Pour information.

4. DGH (Dotation Globale des Horaires)

M. BALLARIN explique le processus d'attribution de la dotation horaire globale et notamment son élaboration « à la structure ». Il précise ainsi les éléments qui sont pris en compte par l'institution pour déterminer le montant de la dotation :

- Effectifs et coûts de la structure
- Existence de dispositifs spécifiques
- Pondérations et ARE
- Sections internationales et binationales
- Marge éventuelle attribuée en fonction des IPS

M. BALLARIN rappelle que les membres du conseil d'administration sont amenés à se prononcer sur la répartition de la dotation et non pas sur le montant de celle-ci. Ainsi, après avoir fait une présentation des contraintes et des invariants agissant sur l'utilisation obligation d'heures (respect des horaires officiels, salles de TP, groupes de spécialités, options à financer etc.), il précise les choix pédagogiques qui ont été faits :

- Dédoubllement d'1 heure pour les langues (sur tous les niveaux sur le tronc commun)
- Dédoubllement d'1 à 2 heures pour les groupes de spécialités de 1ère et de terminale (hors groupes à effectif réduit)
- Dédoubllement d'1 heure de français en 1ère générale et technologique
- Dédoubllement d'1/2h d'EMC en 1^{ère} générale
- 1 h d'AP en mathématiques et en Français pour le niveau de 2^{nde}.

M. BALLARIN évoque ensuite les incidences de cette répartition sur les postes d'enseignants. Il précise que cette répartition n'implique aucune suppression de poste brut (titulaire) mais, au contraire, en permet la création (1 poste de chaire en anglais).

Il informe le conseil d'administration que le lycée devra assurer l'accueil de 9 berceaux de stagiaires en raison du nombre importants de lauréats du concours à intégrer dans l'académie.

Intervention de Mme Castagnos sur la répartition des heures qui demande s'il est envisageable d'obtenir des heures supplémentaires pour financer des dédoubllements sur le niveau de 2^{nde}. M. BALLARIN expose un calcul rapide qui reviendrait à demander 36h supplémentaires à la direction académique et affirme qu'il est impossible d'envisager l'obtention d'un tel complément. Il précise également qu'il a fait deux demandes successives de complément ayant permis d'obtenir 2 x 10h.

Départ de Benoît D'ANCONA à 19h38 (passage à 17 votants)

Intervention de M Orlowski qui fait référence à l'iconographie choisie par M. BALLARIN pour illustrer les diapositives de présentation la DGH. Il évoque la confusion entre les heures dont est constituée la DGH et le numéraire choisi pour cette illustration. Il évoque la notion de soft power, établit une comparaison avec les Etats-Unis puis évoque la « propagande » de communication du Ministre, pointe la valorisation du personnel manquante. Il termine par l'exposition d'un différentiel de 10h entre l'année 2019-2020 et l'année 2020-2021. Il évoque ensuite que la faiblesse de la dotation génère des tensions au sein des équipes disciplinaires : sauvegarde de poste, bien-être des élèves, ambivalence des avantages au sein des différentes matières, pédagogiquement désastreuse.

*Mise en vote pour la répartition de la dotation et non la dotation en elle-même :

Approbation	Contre	Abstention
11	2	4

5. Répartition des IMP (Indemnités pour Mission Particulière)

Proposition de Mme Dulucq sur la possibilité de travail avec un médiateur culturel.

Pas de questions diverses reçues.

Départ de Mme Langinier à 20h08

L'ordre du jour étant épuisé, M. BALLARIN met fin au conseil d'administration à 20h11.